

Séance du 12/11/2014

Date de convocation : 06/11/2014

L'an deux mil quatorze, et le vingt-six septembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Jean GODARD Maire.

Date d'affichage : 14/11/2014

**Présents** : Jean GODARD, Frédéric CHAPUIS, Ludovic BRENOT, Éric FAUCHON, Marie PASCAL, Catherine JACHEZ, Alexandre ORMAUX, Stéphanie JUPILLE, Armand FALVO, François MAILLOT.

**Absents excusés** : Christophe GUICHARD ayant donné pouvoir à Frédéric CHAPUIS

Monsieur Alexandre ORMAUX a été élu secrétaire.

## **2014-68**

Objet de la délibération : **Convention transport scolaire école des Bobuchots**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité des voix, décide de prendre en charge le coût du détour par le hameau de Rochefort, du bus des écoliers du groupe scolaire des Bobuchots de Boulton pour un aller et retour par jour, selon la proposition du Conseil Général estimée à 5060 € par année scolaire.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer une convention, relatif à ce dossier, avec le Conseil Général.

## **2014-69**

Objet de la délibération : **Transport scolaire collège de Rioz**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité des voix, décide de ne pas prendre en charge le coût pour le détour, par Rochefort, du bus des collégiens de Rioz pour un passage, aller et retour par jour, selon l'estimation de 4600 € par année scolaire, du Conseil Général.

## **2014-70**

Objet de la délibération : **Encaissement chèque DACTYL BUREAU**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte le chèque de Dactyl Bureau d'un montant de 4435.20 € représentant le remboursement des loyers de l'ancien copieur.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus  
Ont signé au registre les membres présents.

Pour copie conforme

Le Maire

Jean GODARD